

Jacques Derogy

100.000

juiifs

à la mer



Jacques Derogy

100 000 Juifs  
à la mer

Stock

## Table des matières

En guise de préface .....	9
Prologue .....	13

### PREMIÈRE PARTIE

#### LA PORTE FERMÉE

1. Une libération à huis clos .....	23
2. Dans la gueule du loup .....	47
3. Déportation sous les tropiques .....	79
4. Les « petits bateaux de la mort » .....	101

### DEUXIÈME PARTIE

#### LES CORSAIRES DE L'INDEPENDANCE

5. L'unité fantôme des quatre sergents .....	128
6. Les fleurs de barbelés .....	159
7. Bateaux-cages pour Hambourg .....	183
8. La vague rouge .....	203
Epilogue — La tragédie du 141 <sup>e</sup> .....	217
Annexe I .....	235
Annexe II .....	236
Notes .....	245
Sources bibliographiques .....	247

## *En guise de préface*

Cet ouvrage étant consacré à l'histoire de l'immigration clandestine des Juifs d'Europe en Palestine, qui a abouti à l'odyssée de l'*Exodus*, reconstituée par l'auteur dans un précédent ouvrage, Françoise Giroud l'a autorisé à reproduire ici la leçon qu'elle avait tirée de ce récit dans un éditorial de *L'Express*, intitulé « La loi d'Israël ».

*On les appelait des personnes déplacées. C'est ainsi que l'on désigne ceux pour qui il n'y a pas de place sur la terre, pas une place où dire : « Ici, c'est chez moi, ô mon pays... »*

*Ils étaient juifs, ils avaient été déportés de tous les territoires occupés, ils avaient survécu, quelques-uns parmi des millions, et maintenant, la guerre finie, ils étaient encore là, en Allemagne, dans des camps. Des camps de réfugiés, cette fois, mais des camps. Une maison, ils n'avaient plus de maison. Une famille, ils n'avaient plus de famille. Une*

patrie... Trente-huit Polonais avaient voulu rentrer « chez eux », à Kielce. La populace les avait lapidés, mutilés. En 1946, alors, ces citoyens de nulle part s'accrochaient à un seul espoir : rejoindre en Terre promise le Foyer national de Palestine, le seul lieu où personne ne dirait jamais en parlant d'eux : « Est-ce qu'il n'est pas juif, celui-là ? » avant d'en faire un délit.

Mais la Palestine est encore sous mandat britannique. Soucieuse de ses intérêts arabes, la Grande-Bretagne impériale interdit l'immigration juive. Quand un rafiot chargé de réfugiés arrive en vue d'un port, il est arraisonné.

Les dirigeants sionistes ont demandé la levée du blocus en faveur de cent mille rescapés des camps de concentration. En vain. Alors, ils prennent leur décision : les bateaux affrétés par l'organisation de l'immigration illégale forceront le blocus. Reste à trouver des bateaux vigoureux et des équipages de choc.

C'est l'histoire de l'un de ces bateaux... que Jacques Derogy a reconstituée et qu'il déroule, fil à fil, personnage par personnage.

Journaliste, Derogy est connu pour la richesse et la précision de ses informations. Il moissonne, et puis il donne la parole aux faits et aux documents, dont il connaît l'éloquence. Il est, ici, fidèle à sa technique...

Ceux que l'on appellera plus tard des Israéliens savent travailler. Aujourd'hui, on ne l'ignore plus. On sait moins combien de Français se sont dépensés pour les aider, sans raison particulière, parce qu'ils

sés, hagards, anonymes, demandant une place pour poser leur tête, et que cette place soit la même pour leur fils, et pour le fils de leur fils, et qu'il en soit ainsi pour l'éternité, c'est l'histoire vraie des uns et des autres que raconte sobrement La loi du retour. Loi fondamentale votée le 5 juillet 1950 par le Parlement israélien : « Tout Juif, où qu'il se trouve dans le monde, a le droit d'immigrer dans la patrie historique du peuple d'Israël. »

Tout Juif a le droit. Même lorsqu'on lui enlève ailleurs, comme aujourd'hui en Pologne, tous ses droits.

Ceux qui n'ont jamais perdu leurs « droits » comprendront mieux, après avoir lu le récit de Jacques Derogy, à quelles sources Israël, devenu nation guerrière, casqué d'acier, puise sa raideur et sa force.

Françoise GIROUD.  
(L'Express, 9 février 1970. Extraits)